

MOBILISATION CONTRE LA SUPPRESSION DES EMPLOIS AIDES ET LA DESTRUCTION DU MONDE ASSOCIATIF

Réunion lundi 6 novembre 20h à la Cimade
27 rue du Faubourg Boutonnet Montpellier

Pour préparer une action le 10 novembre
dans le cadre de
l'appel du collectif national des associations citoyennes
<http://www.associations-citoyennes.net/>

Avec une violence inouïe, le gouvernement vient de décider la suppression de 150 000 emplois aidés dès 2017, et 110 000 supplémentaires en 2018. Compte tenu de la fragilité des associations, beaucoup déboucheront sur des licenciements. Cet **immense plan social** a été décidé sans aucune concertation et dans une approche strictement comptable. Il témoigne d'une ignorance et d'un mépris de la société civile, qui semble pour le gouvernement se réduire aux start-up et aux entrepreneurs sociaux. Cette décision est catastrophique pour **des dizaines, et bientôt des centaines de milliers de salarié.e.s** privés d'emploi, pour des milliers de collectivités incapables d'assurer la continuité du service public, pour la survie de milliers d'associations et pour les populations aidées. C'est une atteinte grave à la dignité des personnes, à l'accès au droit, à la solidarité, aux pratiques culturelles, sportives et éducatives, au vivre ensemble.

Les associations ne se définissent pas seulement par un « modèle économique », mais aussi par un **modèle social, démocratique, humain** fait d'émancipation, de respect des droits fondamentaux, d'égalité, mais aussi de coopération, de générosité. **L'innovation sociale, ce n'est pas l'ubéralisation de la société,** mais l'invention sans cesse renouvelée de réponses sur le terrain aux besoins des habitant.e.s et aux aspirations des citoyen.ne.s dans la fraternité. Le retour au XIXe siècle qu'on nous propose est archaïque et invivable.

C'est pourquoi les organisations et les citoyens signataires demandent :

- **un moratoire sur la suppression des emplois aidés en 2017-2018**, c'est-à-dire de nouvelles instructions à Pôle emploi et aux services déconcentrés de l'État pour renouveler les contrats aidés sur la base des critères de début 2017, sans se limiter à des aménagements à la marge en fonction des protestations ;
- **une étude d'impact** sérieuse et contradictoire de l'évolution des financements publics aux associations, de leurs effets sur la vie citoyenne et les territoires, sur les actions réalisées par les associations et sur les conditions d'emploi dégradées des salarié.es associatifs ;
- **la mise en place dès le budget 2018 d'une ligne budgétaire dotée de 800 millions d'euros** supplémentaire et son attribution déconcentrée **aux associations contribuant à l'intérêt général qui en ont le plus besoin** ;
- **l'ouverture d'une négociation sur l'emploi associatif**, afin que les associations puissent, rémunérer correctement leurs salarié.e.s de façon stable à travers des CDI.

Ils appellent tous les citoyens et toutes les associations à :

- **alerter leurs parlementaires, qui vont débattre du budget 2018 au mois de novembre**, en les rencontrant, en leur écrivant, avec les syndicats de salariée.s, et chaque fois que c'est possible, avec des collectivités locales citoyennes qui partagent les mêmes préoccupations ;
- **Faire du vendredi 10 novembre une journée noire pour les associations partout en France**, sous la forme de leur choix, en s'habillant de noir pour symboliser leur mort programmée, en portant un brassard « en grève », ou par toute autre action symbolique, festive, protestatrice...